

Bilan 2008 - Commission des ASSURANCES

Par Gérard VIEUX.

2005 avait été la première année d'existence réelle de la Commission des Assurances de la FFVL (CdA), une année de structuration interne, de négociations spécifiques et de prospective.

2006 avait été une année très active, avec notamment, le choix d'AIR Courtage comme courtier fédéral pour les exercices 2007-2009, et la finalisation avec eux des contrats d'assurances fédéraux pour ces mêmes exercices.

Comme **2007**, **début 2008** avait été une période d'activité moins dense et de suivi des contrats, où nos relations et notre communication avec notre courtier sont restées excellentes avec toujours confiance réciproque, disponibilité, écoute, réactivité.

Au bilan financier pour 2008, l'analyse a montré une bonne adéquation entre les montants des primes RC/IA payées par les licenciés et les sinistralités associées, plutôt "à l'avantage des licenciés", ce qui démontre malgré tout une certaine fragilité de notre couverture assurances.

Des analyses identiques des contrats "Assistance-Rapatriement" et "matériel" montrent que ceux-ci restent largement à l'avantage des licenciés (!)

Ces deux contrats ne sont cependant pas remis en cause pour l'année 2009 par les assureurs.

La RC proposée par la FFVL reste très majoritairement prise par nos licenciés, mais on notera la nette baisse de la proportion de ceux-ci qui souscrivent à l'IA et à l'AR (Assistance-Rapatriement).

Rappelons que cette dernière n'est pas uniquement destinée aux globe-trotters volants, et que 90% des dossiers traités concernent le territoire national.

Lors de la dernière partie de 2008, la CdA avait initié un nouveau cycle triannuel de mise en concurrence des courtiers et assureurs avec pour objectif la redéfinition des contrats fédéraux pour la période 2010-2012.

Ce processus a été interrompu par la CdA après que celle-ci ait adressé après étude comparative, une recommandation au CD de la FFVL de rejoindre l'UFEGA, l'Union des Fédérations Gestionnaires d'Assurances.

L'UFEGA est un regroupement de 5 fédérations françaises sportives aériennes (Fédération Française de Vol à voile (FFVV), Fédération Française de Planeurs Ultra-Légers motorisés (FFPULM), Fédération Française de Giraviation (FFG), Regroupement Sportif Aérien (RSA), et maintenant Fédération Française de Vol Libre) devant leur permettre une meilleure mutualisation face aux compagnies d'assurances en affichant des volumes de licenciés et de primes supérieurs, ainsi que de meilleures garanties sur le long terme, des tarifs plus avantageux, et des passerelles possibles entre différentes pratiques aériennes pour les "multi-activistes".

Le principe est de déterminer avec les 5 fédérations concernées un tronc commun mieux négocié auprès des assureurs et aussi large que possible, et de compléter le dispositif par des dispositions spécifiques aux fédérations.

Air Courtage est de fait le courtier de l'UFEGA, et restera donc implicitement celui de la FFVL.

Les négociations avec les assureurs pour les contrats des années 2010-2012 sont en cours.

Je tiens toujours à remercier tous les membres de la CdA pour leurs participations à ses travaux, en fonction de leurs disponibilités, et notamment **Jean-Pierre Lame, Jean-Louis Coste, François Duchesne de Lamotte, Daniel Plumet, Yves Remond, Jean François Masson, Christian Quest**, ainsi que **Gérard Delacote**, qui représente la Direction Technique Nationale au sein de la commission.

Je remercie également le secrétariat de Nice, Claude, Emilie et Sophie pour leur implication dans ce domaine technique et pointu, mais "sensible" qu'est celui des assurances, et pour leur dévouement tous les jours redémontré.